



ECOLE DES PETITS HIBOUX FAVIERES

DOSSIER D'INSCRIPTION

Année scolaire 2023/2024

Les enfants nés entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2020 peuvent s'inscrire à l'école maternelle de Favières pour l'année scolaire 2023/2024.

Les documents suivants sont à retourner au secrétariat de la mairie :

Avant le 10 Mars 2023

- Fiche de renseignements complétée et signée
- Fiche d'inscription cantine et garderie du 4 au 8 septembre 2023 **DANS TOUS LES CAS** (si votre enfant n'est pas concerné, merci de nous retourner la fiche rayée afin de nous assurer que ce n'est pas un oubli de votre part)
- Copie de l'attestation d'assurance si possible (ou à transmettre en septembre)
- Copie du livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Copie du carnet de vaccination
- En cas de divorce ou séparation : copie du jugement où sont précisées les modalités de garde de l'enfant ou à défaut un courrier des deux parents attestant de l'organisation de la garde de l'enfant

Le règlement intérieur de la restauration et de la garderie périscolaire vous sera présenté à la rentrée scolaire en septembre 2023 pour lecture, approbation et signature.

Une fois votre dossier rendu complet au secrétariat de la mairie, la directrice de l'école vous contactera pour une prise de rendez-vous.